

Écoles :

Une priorité municipale

Le bon fonctionnement des écoles a toujours été une priorité pour la Municipalité du Tholonet. Depuis les élections de 2014 et la réélection de Michel Légier à la tête du Conseil Municipal, cette volonté reste intacte. Elle s'est même accentuée avec la mise en place des « Temps d'Activités Périscolaires » et ce malgré les restrictions budgétaires globales.

Depuis 2014, la commune du Tholonet a consacré près de 460 000 € de son budget aux écoles, hors salaires des personnels municipaux.

Le poste le plus élevé concerne les achats de mobilier et les travaux : 198 000 € ! En effet, près de la moitié des sommes octroyées y sont consacrées. Grâce à cela, élèves et enseignants peuvent travailler dans les meilleures conditions possibles...

Les TAP, Temps d'Activités Périscolaires, issus de la réforme des rythmes scolaires représentent un budget de 100 000 €, soit près du quart des finances globales. Pour la commune cet effort est considérable et peu de villages y ont mis de telles sommes. Mais chacun le reconnaît : les ateliers qui ont été mis en place sont de qualité et dirigés par des personnels compétents.

Quant aux activités périscolaires qui se déroulent le midi et après l'école, elles sont actuellement payantes pour les familles : 10 € par enfant et par an. Elles ont été jusqu'à présent possibles à un tarif aussi bas grâce à une aide de la Caisse d'Allocations Familiales. Malheureusement, le montant de l'aide de la CAF diminue. Par conséquent, à partir de la rentrée 2016, les familles devront s'acquitter de 20 € par an pour les enfants de la commune et de 40 € pour les enfants hors commune.

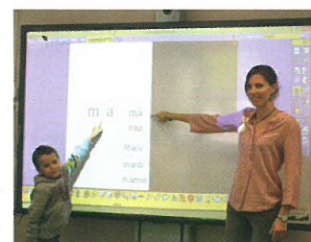
À ces grosses sommes s'ajoute la participation de la mairie pour les frais de restauration avec une enveloppe de 28 000 €. En accord avec les parents d'élèves, trois tranches de tarification, en fonction du foyer fiscal, ont été créées et seront appliquées dès septembre prochain.

Des voyages pour tous les enfants



Les classes de neige, de découverte, vertes... la commune participe systématiquement à 50 % des frais de voyage. Son ambition ? Que tous les enfants puissent partir. Cela représente un budget de 35 000 €.

Autre gros investissement : L'informatique (18 000 €).



La commission écoles, petite enfance, affaires sociales, en accord avec l'association des parents d'élèves a en effet voulu privilégier le confort pédagogique des élèves et de leurs maîtres en acquérant notamment les tableaux numériques (voir photo).

Et comme chaque année, c'est la commune qui se charge de l'achat de la majeure partie des fournitures scolaires, ce qui représente un montant de 17 400 €. C'est un avantage énorme pour les familles et une aide précieuse pour les plus modestes.

La municipalité souhaite continuer à aider les écoles. Les enfants sont l'avenir de notre village.

La commission des écoles

Budget Ecoles depuis 2014

Fournitures scolaires	17 400 €
Livres de prix	6 900 €
Matériel informatique	18 000 €
Maintenance informatique/copieurs...	10 000 €
Classes transplantées	35 000 €
Sorties scolaires	8 970 €
Coopérative	16 200 €
Réparations Bâtiments & Entretien	12 700 €
Téléphone/internet	7 500 €
Pharmacie	570 €
Mobilier et travaux	198 000 €
Vmc, terrains de jeux, clôtures, gouttières etc...	
Cantine	28 000 €
Activités periscolaires	100 000 €
TOTAL	459 240 €
Travaux chauffage été 2016 selon offre	130 000 €

Il a été décidé qu'à la rentrée prochaine, une participation serait demandée aux parents (20€ pour les enfants de la commune et 40€ pour les enfants hors commune) ; cette somme englobera l'accueil périscolaire et les TAP.